



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 08 AVRIL 2026 à 19 h.

Date de la convocation : le jeudi 02 avril 2026.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL – ADOPTION.**
- 2. INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS – FIXATION ET RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE.**
- 3. INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS - MAJORATION.**
- 4. FORMATION DES ÉLUS – FIXATION DES ORIENTATIONS ET DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES.**

*** SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :**

- 5. « SIVOM » - SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE - CHENIL BORMES/LA LONDE/LE LAVANDOU - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS .**
- 6. « SIVAAD » - SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS DIVERS - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS .**
- 7. « SIVAAD » - SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS DIVERS - GROUPEMENT DE COMMANDES – ADOPTION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE.**
- 8. « SIVAAD » - SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS DIVERS - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.**
- 9. « SCLV » - SYNDICAT DES COMMUNES DU LITTORAL VAROIS - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS.**
- 10. « TE-83 » - TERRITOIRE D'ÉNERGIE VAR - SYMIELEC - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS .**
- 11. « SIAECRET » - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DE LA RÉGION EST DE TOULON - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS .**

12. « SICTIAM » - SYNDICAT D'INGÉNIERIE POUR LES COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRES INNOVANTS DES ALPES ET DE LA MÉDITERRANÉE - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS.
13. « SMMM » - SYNDICAT MIXTE DU MASSIF DES MAURES - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS.
14. ENTENTE INTERCOMMUNALE BORMES / LA LONDE POUR L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION MUTUALISÉE DE REPAS DESTINÉS AU PORTAGE DE REPAS POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET A LA CRÈCHE – DÉSIGNATION DES MEMBRES.

*** ORGANISMES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS :**

15. MARCHÉS PUBLICS – CRÉATION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET D'UNE COMMISSION DES MARCHÉS A PROCÉDURE ADAPTÉE TRAVAUX - FIXATION DES MODALITÉS DE DÉPÔT DES LISTES DES CANDIDATS POUR SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.
16. MARCHÉS PUBLICS – ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES COMMISSION DES MARCHÉS A PROCÉDURE ADAPTÉE TRAVAUX
17. CONTRATS DE CONCESSION – CRÉATION D'UNE COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - FIXATION DES MODALITÉS DE DÉPÔT DES LISTES DES CANDIDATS POUR SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC.
18. CONTRATS DE CONCESSION – ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC.
19. « CCSPL » - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – COMPOSITION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES.
20. « CCID » - COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS - DÉSIGNATION DE LA LISTE DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL.
21. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AÉRODROME DE HYÈRES - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT.
22. « CSS ROUMAGAYROL » - COMMISSION DE SUIVI DU SITE DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX DE ROUMAGAYROL A PIERREFEU - DÉSIGNATION DES MEMBRES.
23. COLLÈGE DE LA LONDE - DÉSIGNATION DES MEMBRES.
24. CONSEILS D'ÉCOLES - DÉSIGNATION DES MEMBRES.
25. « CDE » - CAISSE DES ÉCOLES – FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES.
26. « CDE » - CAISSE DES ÉCOLES – ÉLECTION DES MEMBRES .
27. « C.C.A.S » - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

28. « C.C.A.S » - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL.
29. ORGANISME DE LOGEMENT SOCIAL « VAR HABITAT » - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS.
30. CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE DU PORT DE PLAISANCE - DÉSIGNATION DES MEMBRES.
31. CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE DE L'ÉTABLISSEMENT NAUTIQUE LONDAIS - DÉSIGNATION DES MEMBRES.

*** ASSOCIATIONS :**

32. COMITÉ DE JUMELAGE DE WALLUF - DÉSIGNATION.
33. COMITÉ DE JUMELAGE DE GALBIATE – DÉSIGNATION.
34. « COFOR » - ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DU VAR - DÉSIGNATION DES MEMBRES.
35. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote.

Le projet de délibération est joint en annexe. Ces documents sont consultables au Bureau n° 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part au Secrétariat Général de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.